



PROCES-VERBAL DU CCAS

TENU LE 30 MAI 2024 A LA MAIRIE A 18H

Date de la convocation du Conseil Communal d'Action Sociale : 17 mai 2024

Etaient présents : Monsieur MIGNOT Romain, Mesdames COMMIN Christelle, BERTHON Michelle, GAUDIN Dominique, PARENT Bernadette et USE Virginie.

Absents :

Madame TOURAT Stéphanie donne pouvoir à Madame COMMIN Christelle.

Madame BIGEAU Céline.

Monsieur CHICARD Jean Michel.

Madame DEBIEN Marie.

Monsieur GUILLOTEAU Jean Paul.

Approuve le compte-rendu du précédent CCAS à l'unanimité.

DELIBERATION N°6/2024 : AIDE SOCIALE - Etude d'une demande d'aide financière

Madame COMMIN Christelle informe que le CCAS de Sèvres-Anxaumont a été sollicité par l'assistance sociale afin de venir en aide à une personne de la commune qui rencontre des difficultés financières pour régler des frais médicaux.

Après avoir présenté la situation financière du demandeur, Madame COMMIN Christelle propose de verser la somme de 200.00€ au professionnel de santé pour couvrir une partie des frais médicaux restant à charge.

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- Accepte de verser un montant de 200.00€ directement au professionnel de santé pour couvrir une partie des frais restant à charge,
- Charge Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente des démarches nécessaires à ce versement.

Vote : unanimité